



Dans le cadre de son intervention murale pour le collège de la Bâtie-Neuve, Michael Lin a choisi d'investir les espaces collectifs, à l'exception des salles de cours : circulations, foyer des élèves, CDI, vie scolaire, réfectoire, pour une surface de 400m<sup>2</sup>. Le collège est situé dans un environnement rural et le parti pris architectural d'utiliser beaucoup de surfaces vitrées rend le paysage très présent. Le motif choisi, un adhésif translucide, est posé sur ces surfaces vitrées. Il forme une résille végétale, un paysage sur le paysage, qui en fonction d'où on regarde et comment on regarde disparaît en laissant la place au paysage, ou sur un focus différent, capte le regard et floute le paysage en arrière-plan.

1% artistique, Conseil Général des Hautes-Alpes, Collège de la Bâtie Neuve (05), Michael LIN, Projet lauréat, 90 000 €, 2009 /